

PROJET D'EXTENSION DURABLE DE SAINTE CROIX

Accompagnement de la commune pour la mise en place d'une démarche de projet

SAINTE CROIX, TARN - 2010 / 2011

[Commanditaire]

Commune de Sainte Croix

[Bénéficiaire]

Commune de Sainte Croix

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Accompagnement des communes

[Financement]

Autofinancement CAUE



1

[DESCRIPTIF DE L'ACTION]

» Objectifs

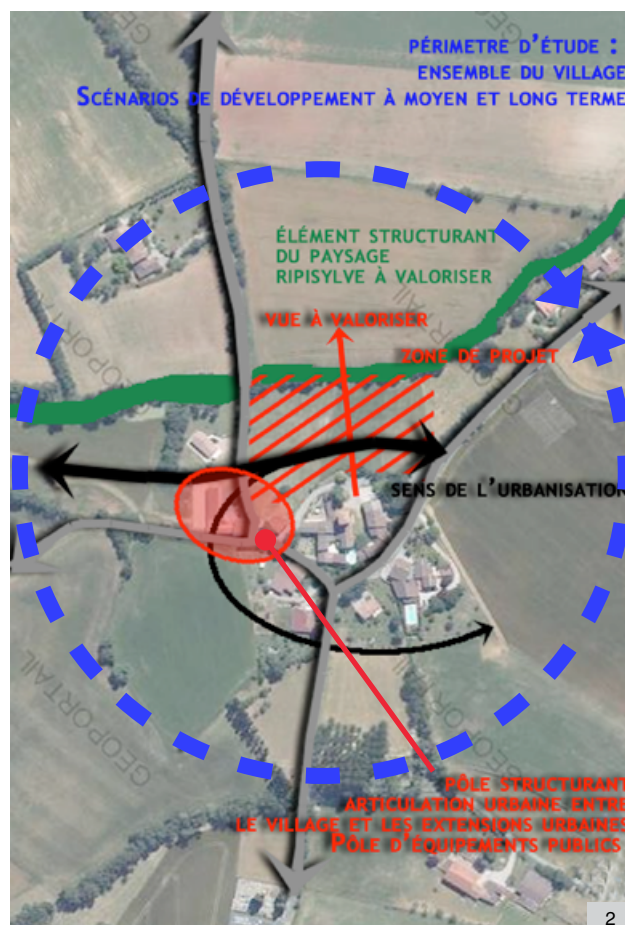
La commune de Ste Croix, située à 10 kms d'Albi, a souhaité mettre en place une réflexion globale sur l'extension de son centre bourg. Les élus, conscients de l'enjeu environnemental, se sont également fixés comme objectifs de :

- Réussir une extension en cohérence et continuité avec le bourg existant,
- Redéfinir une identité nouvelle pour le village "élargi", en déclinant les caractéristiques architecturales et paysagères en un projet contemporain,
- Mener à bien l'intégration de l'extension et de ses habitants dans la vie sociale du village.

» Méthode

La commune était soucieuse d'allier un échange avec la future équipe de maîtrise d'oeuvre et d'avoir plusieurs propositions «neuves» pour enrichir la réflexion.

Une **procédure adaptée avec remise de prestations** a donc été mise en place afin de sélectionner l'équipe de maîtrise d'oeuvre qui sera retenue pour la réalisation du projet.



2

1. Le Village de Ste Croix

2. Périmètre de l'étude - schéma de principe du CAUE à partir duquel les équipes ont élaboré leur projet.

- Trois équipes ont été retenues, choisies sur références. Une attention particulière a été portée sur les compétences requises par rapport aux enjeux du projet : conception en projet urbain, associées aux compétences d'aménagement d'espaces publics et compétences architecturales et environnementales. Un cahier des charges, remis aux équipes, a été élaboré précisant les objectifs attendus.

- La remise de prestation, sur les conseils du CAUE s'est déroulée en deux phases et trois rencontres avec les équipes :

- **1ère phase** : Approche sur le développement global du village . Une rencontre en amont a été réalisée avec visite du village et exposé par la commune de ses attentes, la seconde rencontre a été consacrée à la restitution de la 1ère phase de l'étude urbaine.
- **2ème phase** : Projet d'extension du bourg sur la parcelle concernée (la 3ème rencontre, avec restitution de cette seconde phase, a permis à la commune d'avoir une vision d'ensemble des approches de chaque équipe).

À cette procédure, a été associée une démarche d'ouverture envers les habitants, pour un projet partagé et moteur. Un comité de pilotage a été constitué, il a suivi l'ensemble de la procédure et suivra l'ensemble de la démarche de projet, avec l'équipe retenue.

» Résultat

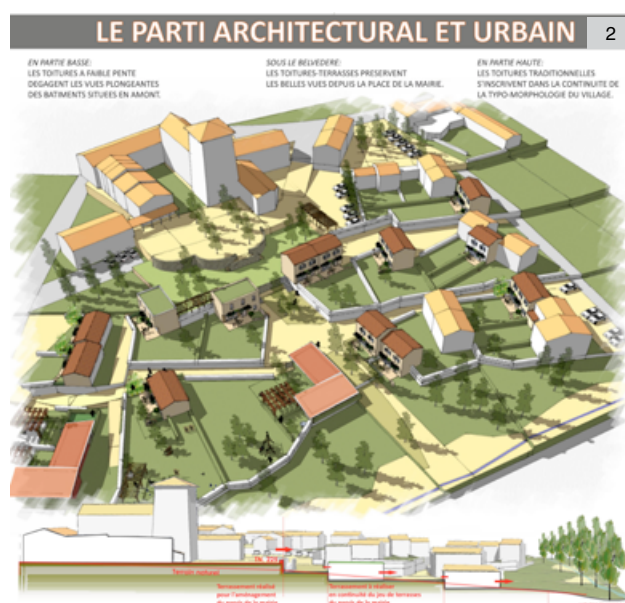
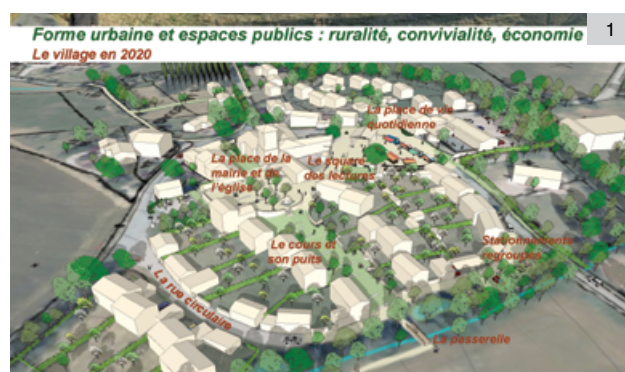
L'élargissement de la réflexion à l'ensemble du village, l'ouverture du comité de pilotage aux habitants, les différentes journées de rencontre avec les équipes de maîtrise d'oeuvre et la confrontation des 3 propositions urbaines, ont permis d'ouvrir un vrai débat sur le devenir du village, sa forme urbaine, l'intégration des nouvelles habitations.

[RÔLE DU CAUE]

Aide à la commune sur la phase " **amont** " du projet

- Approche pédagogique en sensibilisant les élus au domaine de l'urbanisme et en intégrant une réflexion sur l'échelle globale du village.
- Organisation de visites d'autres villages dans la même dynamique d'extension : visite du village de Laguiole (12), accompagné par le CAUE 12. Par ailleurs, la commune a participé à d'autres visites organisées en partenariat avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides, lui permettant d'enrichir sa réflexion.
- Proposition des outils juridiques et des procédures les mieux adaptées pour atteindre les objectifs visés
- Réalisation du cahier des charges.
- Analyse des projets et aide au choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.
- Le CAUE pourra également continuer son accompagnement auprès de la commune, en fonction des besoins.

[PARTI URBAIN ET ARCHITECTURAL DES 3 EQUIPES]



1. Parti architectural et urbain, JY Puyo architecte
2. Parti architectural et urbain, Sol et Cité architecte-urbaniste
3. Parti urbain, Torrès-Borredon architecte-urbaniste

[ÉVALUATION]

La procédure mise en place, de sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre, avec remise de prestation, a permis d'atteindre les objectifs que s'était fixé la commune : débats avec les différentes équipes de maîtrise d'oeuvre, réflexion sur le développement urbain de l'ensemble du village et sur la parcelle du projet, et association de quelques habitants de la commune à cette réflexion.

[PARTENAIRES]

Les services de la DDT, Direction Départementale des Territoires du Tarn, ont collaboré à l'ensemble de la démarche avec le CAUE.

Le comité de pilotage, hormis les habitants et élus de la commune, était également composé de représentants de l'Association des Maires et des Elus du Tarn, du Pays de l'Albigeois et des Bastides, de la Chambre de Commerces et d'Industrie.

À NOTER

La DDT et le CAUE du Tarn ont organisé un colloque le 7 avril 2011 à l'université Champollion d'Albi : " Bourgs, villages et hameaux : comment concilier développement, densité et paysages ? ", afin d'apporter des éclairages sur l'urbanisme et l'aménagement dans les territoires ruraux.

L'exemple de la commune de Ste Croix a été présenté par le maire et le lauréat de la consultation : JY Puyo, architecte-urbaniste.

EN SAVOIR +

CONTACTS

- » CAUE du Tarn, Nelly Jerrige et Lucie Cuquel
188 rue de Jarlard, 81 000 Albi
Tél : 05 63 60 16 70
caue-81@caue-mp.fr
www.caue-mp.fr
- » Mairie de Ste Croix
Le bourg, 81 150 Ste Croix
Tél : 05 63 56 82 90
mairiedesaintecroix.tarn@orange.fr
www.sainte-croix-tarn.fr
- » Direction Départementale des Territoires du Tarn
19 rue de Ciron, 81 013 Albi cedex 9
Tél : 0 581 275 001
ddt-direction@tarn.gouv.fr
www.tarn.equipement.gouv.fr

LIENS UTILES

- » Exemple de l'extension du village de Laguirole (12)
Téléchargez la fiche réalisée par le CAUE 12
- » Guide " Pour des quartiers et des hameaux durables "
Téléchargez sur le site de l'ARPE Midi-Pyrénées
- » Actes du colloque du 7 avril 2011 organisé par la DDT et le CAUE téléchargeables sur le site de la Préfecture du Tarn
- » Présentation du projet de la commune de Ste Croix lors du colloque du 7 avril 2011, téléchargeable sur le site de la Préfecture

À NOTER

La commune de Ste Croix était déjà engagée depuis plusieurs années dans une réflexion globale sur la qualité architecturale et paysagère de son territoire.

En 2007, elle avait déjà sollicité le CAUE pour l'aider à réaliser une charte architecturale, paysagère et environnementale.

Ce document, disponible en mairie et distribué gratuitement à tous les habitants, et futurs habitants, a permis d'insuffler sur ce territoire, des préoccupations nouvelles et d'entamer une réflexion à long terme.



Extrait charte architecturale et paysagère de Ste-Croix